



N°62

CARNAC

MAGAZINE PRINTEMPS 2019

P10

**LE YACHT-CLUB
DE CARNAC**
RECONNU 1^{RE} ÉCOLE
FRANÇAISE DE VOILE



P4

CARNAC QUI COMPTE

Des finances saines

P8

CARNAC ATTRACTIF

Le déploiement
de la fibre optique

P12

CARNAC SOCIAL

Le CCAS à votre écoute

www.carnac.fr



PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL,
1^{er} Adjoint, chargé des Affaires Générales
et du Personnel



Sylvie ROBINO,
Adjointe chargée des Affaires Sociales
et du Logement



Loïc HOUDOY,
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,
de la Culture, de la Communication
et de la Vie Citoyenne



Pascal LE JEAN,
Adjoint chargé des Finances,
du Développement Économique et du tourisme



Nadine ROUÉ,
Adjointe chargée des Animations
et de la Vie Associative



Jean-Luc SERVAIS,
Adjoint chargé de l'Aménagement
et de l'Urbanisme



Gérard MARCALBERT,
Conseiller délégué aux Travaux,
à la Propreté, à la Sécurité
et à l'Environnement



Michel DURAND,
Conseiller délégué à l'Urbanisme



Patrick LOTHODÉ,
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



SOMMAIRE

Édito en français et breton.....	p.3
Carnac qui compte.....	p.4-5
Carnac aménagé.....	p.6-7
Carnac attractif.....	p.8-9
Carnac Sports et Culture.....	p.10
Carnac Patrimoine.....	p.11
Carnac social.....	p.12-13
Forum.....	p.14
Carnac pratique.....	p.15
Retour en images.....	p.16

RÉUNION DE QUARTIER

Vous habitez les secteurs
de Kerluir et de Montauban ?
Une réunion de quartier vous est proposée
le vendredi 29 mars 2019, à 19h, au Centre
Technique Municipal (CTM), zone de Montauban.

CONSEIL MUNICIPAL

Rendez-vous le samedi 30 mars, à 9h30,
en salle du Conseil, en mairie.
Ordre du jour : vote du budget.
Retrouvez sur le site internet, rubrique Vie municipale,
les précédentes séances en version pdf et audio.



FESTIVAL DE LA HARPE

Rendez-vous du 18 au 22 avril 2019
à Carnac pour la seconde édition
de ce Festival, orchestrée par Clément
Mao-Takacs (Directeur du festival Terraqué).
Au programme de ces 4 journées dédiées aux novices,
jeunes élèves, étudiants et professionnels : salon
de la harpe, master-classes, cours intensifs ou
de découverte. Découvrez le programme du festival
sur www.carnac.fr. Inscriptions au 06 14 55 26 77
ou par mail à vincent_buffin@hotmail.com



ÉDITO

Chères Carnacoises, chers Carnacois,

C'est par une excellente nouvelle que je souhaite débiter cet édito. En effet, après de longs mois de négociations, la commune a finalisé l'acquisition du foncier du futur giratoire du Moustoir-Nignol, sur la route d'Auray. Je me réjouis de cette nouvelle qui va permettre de sécuriser un lieu particulièrement accidentogène, de casser la vitesse des automobilistes en entrée et en sortie de ville, et surtout d'assurer la sécurité des écoliers qui se rendent quotidiennement au bord de cette route pour prendre les transports scolaires.

Le diagnostic archéologique devrait se dérouler en avril et les travaux pourraient débiter avant la fin de l'année 2019. Ce giratoire, si longtemps attendu par les habitants de nos campagnes, devrait permettre aux résidents de Kerlann, du Nignol, mais aussi du Moustoir, de Kergroix ou de Penhouët de circuler dans des conditions de sécurité qui ont longtemps fait défaut à ce croisement.

J'aurais souhaité profiter de cette infrastructure nouvelle pour réaliser une piste cyclable en site propre, le long de la Départementale 119, mais la législation nous en empêche en raison d'une largeur utilisable insuffisante. J'ai donc demandé aux services techniques de se pencher sur une liaison douce qui relierait le Runel et Rosnual au bourg. Les habitants de ces villages, et les nombreux enfants qui y résident, pourraient ainsi se déplacer à vélo sans devoir affronter le tumulte de la circulation automobile estivale.

Dans le même esprit, c'est vers la fin du printemps que s'achèveront les travaux de l'avenue de la Poste (bientôt rebaptisé avenue Zacharie Le Rouzic), de la première tranche du boulevard de la Plage, ainsi que de la phase 1 de la réhabilitation du secteur nord de l'église. Ces trois projets font la part belle aux piétons, aux vélos et à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, avec une piste cyclable en site propre avenue de la Poste, un bourg désormais plus lisible et plus convivial et un boulevard de la Plage largement rendu aux circulations douces sous la forme d'une double promenade piétonne (sur la dune, via un platelage en bois, et le long de la voie).

La commune avait pris beaucoup de retard en matière de circulations douces. S'il est compliqué de rattraper le temps perdu aussi vite que cette municipalité le souhaiterait, je me félicite de voir la situation considérablement s'améliorer. Le règne du « tout » automobile touche à sa fin, à Carnac comme ailleurs.

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagezed ker, Karnagiz ker,

Gant ur c'heloù mat em eus c'hoant da gomañs ar pennad-stur-mañ. Rak, goude ma oa bet marc'hataet e-pad mizioù hir, eo daet kumun Karnag da benn da breññ an douaroù ma vo savet kroashent-tro ar Voustoer-Nignol, àr hent an Alre. Laouen on gant ar c'heloù-mañ pa c'hellimp suraat ul lec'h ma vez kalz a wallzarvoudoù, da lakaat ar vlenierion girri da c'horrekaat pa vezont éc'h antreal e kêr pe é vonet kuit anezhi ; ha, dreist-holl, da asuriñ surentez ar skolidi a vez bemdez é vonet àr ribl an hent-se da gemer ar c'hiri-boutin o c'haso d'ar skol.

E miz Ebrel perchans e vo graet an diagnostik gant an arkeologourion hag e-raok fin ar blez 2019 e c'hellhe al labourioù komañs. Gant ar c'hroashent-tro-se, gortozet ken pell gant an dud a zo é chom àr ar maezoù, e tlehe ar re a zo é chom e Kerlann, e Nignol, hag ivez er Voustoer, e Kergroez pe e Penc'hoed, gellet monet gant surentez evel n'eus ket bet e-pad pell amzer el lec'h-se.

Laouen e vehen bet é tenniñ splet diouzh ar savadur nevez-se evit sevel ur roudenn divrodegou dispartiet a-hed an hent-departamant 119 met ar reolennoù e talvoud a vir ouzhimp en ober dre ma n'eo ket ledan a-walc'h an hent. Goulennet em eus digant servijoù teknikel ar gumun neuze em soñjal àr ur mod monedone « dous » evit liammiñ ar Runel ha Rosnual ouzh ar vourc'h. Annezidi ar pennc'hèrioù-se, hag ar vugale stank a zo é chom enne, a c'hellhe evel-se monet àr varc'h-houarn hep bout lakaet diaes gant ar fourgas a vez gant ar c'hiri e-pad an hañv.

Gant ar memes spered ec'h eo àr-dro fin an nevez-amzer e vo achivet al labourioù e bali ar Post (a vo adanvet bali Zacharie ar Rouzig tuchant), ar prantad labourioù kentañ e boulouard an Aod, hag ivez al lankad labourioù kentañ da adkempenn takad norzh an iliz. An tri raktres-se a ro lec'h d'an dud àr droad, d'ar marc'hoù-houarn, hag ivez d'an nammidi evit ma vo aesoc'h dezhe monet, gant ur roudenn divrodegou dispartiet e straed ar Post, ur vourc'h aesoc'h ha plijusoc'h em gavout enni, ur boulouard an Aod kempennet da vat evit ar monedoneoù « dous » e stumm un hent-bale doubl evit an dud àr droad (àr an tevenn, dre ur plañchod koad, hag a-hed an hent).

Kalz dale he doa tapet ar gumun àr dachenn ar monedoneoù « dous ». Daoust m'emañ diaes-bras adaptout an amzer gollet ken buan ha ma karhe an Ti-kêr-mañ, éc'h on laouen eta é welet an traoù é wellaat a-yoc'h. Éc'h echuiñ emañ ar mare ma veze graet gant kirri hepken e Karnag evel e lec'h arall.

Olivier LEPICK
Maer Karnag

BILAN FINANCIER 2018

L'année 2018 se caractérise par un **bilan financier dans la continuité**.

Le montant des dotations versées par l'État continue de baisser. **En 2010, l'État versait 1 976 K€ à la Ville contre 830 K€ en 2019.** Sur cette période de 9 années, cette **perte cumulée** de recettes s'évalue, pour la commune, à **plus de 5 millions d'euros.** Mais, les recettes de la Ville progressent grâce à la dynamique économique du territoire et à la mobilisation de tous les services.

L'année 2018 reste un bon cru en termes de fréquentation touristique. L'Office de tourisme a accueilli plus de 175 000 personnes (+6,6% par rapport à l'an passé). Le nombre de nuitées atteint les 1 264 000. Ce chiffre, en augmentation de +8,7% par rapport à 2017, s'explique non pas par la hausse du nombre de lits marchands, qui reste constant, mais par l'extension de leur période d'ouverture. Le montant de la taxe de séjour enregistre une hausse de près de + 3,5% par rapport au montant collecté en 2017. Les produits des services (+24%) connaissent une forte augmentation, due en partie à la mise en place du Forfait Post-Stationnement. Les droits de mutation sont en hausse de +6,7% par rapport à 2017.

Toutefois, si les conditions météorologiques favorables de l'été 2018 ont renforcé l'attractivité de la station balnéaire, les services et activités en milieu fermé, comme ceux du Musée (baisse de 6,62%) ont été un peu délaissés au profit d'activités extérieures. C'est ce qui explique, aussi, en partie, la baisse de fréquentation du Casino de 6,5% par rapport à 2017. ■

Le saviez-vous ?

Chaque année, la Ville contribue, à hauteur de 1 902 679€, au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR). Ce fonds sert à compenser les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale (loi de finances du 30 décembre 2009, entrée en vigueur en 2010) par une redistribution des richesses, des communes riches vers les communes moins aisées. ■

En ce début d'année 2019, la commune dispose d'une **Capacité d'Autofinancement (CAF) d'un peu plus de 3 millions d'euros** pour poursuivre son investissement dans des projets structurants.

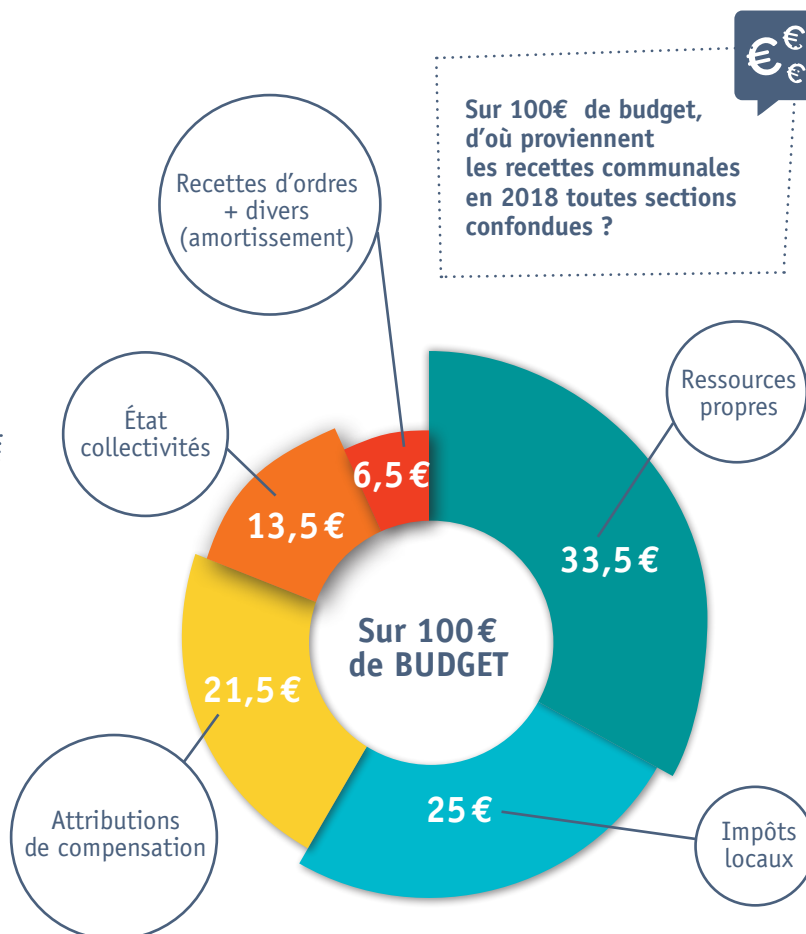
Son désendettement se situe à **1,65 années de CAF**, un chiffre très inférieur à la moyenne des communes de même strate* qui est de 8 ans.

Les charges de personnel continuent d'être maîtrisées. Le ratio « charges de personnel sur charges réelles de fonctionnement » reste inférieur à 40% alors que la moyenne des communes d'une même strate* s'élève à 53,30%. ■

Les principaux ratios financiers 2018 confirment la bonne santé financière de la commune :

	CARNAC	MOYENNE DES COMMUNES DE MÊME STRATE*
Taux de la Taxe d'Habitation	10,45%	16,66%
Taux de la Taxe Foncier Bâti (TFB)	14,89%	19,34%
Taux de la Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	21,86%	41,92%

* Base communes touristiques hors montagne 3 500 - 10 000 habitants.



2019 : POURSUITE DES INVESTISSEMENTS

Dans un contexte contraint, la gestion rigoureuse du budget, rendue possible grâce à l'engagement de tous les acteurs du territoire, permet à la Ville de maintenir des investissements importants.

Comme approuvé en Conseil municipal, le **taux de la Taxe d'habitation continue de baisser**. Après un taux à 10,45% en 2018 (-3,24% par rapport à 2017), celui-ci passe à **10,10% en 2019** (-3,35%) et sera de **9,80% en 2020** (-2,97%).

► **À noter : l'effort fiscal des Carnacois (0.936) reste en 2019 en dessous de l'effort demandé au contribuable de la même strate* (1.206).** ■

RAPPEL DES FONDAMENTAUX

- 1 Maintenir des charges de personnels au maximum à 42% des charges réelles de fonctionnement.
- 2 Maintenir un excédent de fonctionnement entre 1 500 K€ et 2 000 K€.
- 3 Maintenir une CAF (Capacité d'Autofinancement) entre 2 000 K€ et 2 500 K€.
- 4 Maintenir une dette représentant au maximum 5 années de CAF.
- 5 Ne pas dépasser un endettement de 10 000 K€.
- 6 Maintenir un investissement d'un minimum de 4 000 K€ par an. ■

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT DE 30 MILLIONS D'EUROS SUR L'ENSEMBLE DU MANDAT

Sur 100€ de budget, comment sont réparties les dépenses d'investissements ?

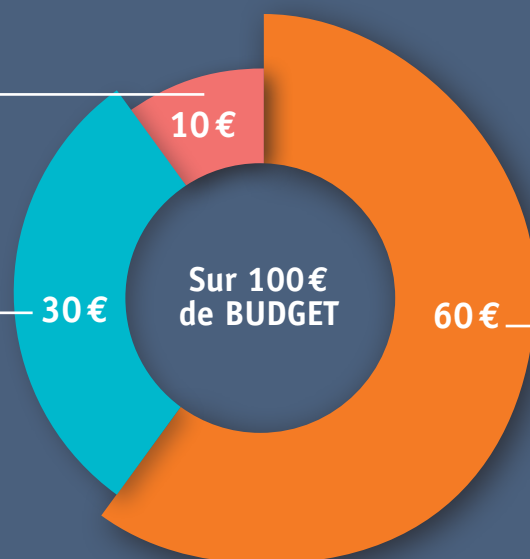


Le matériel :

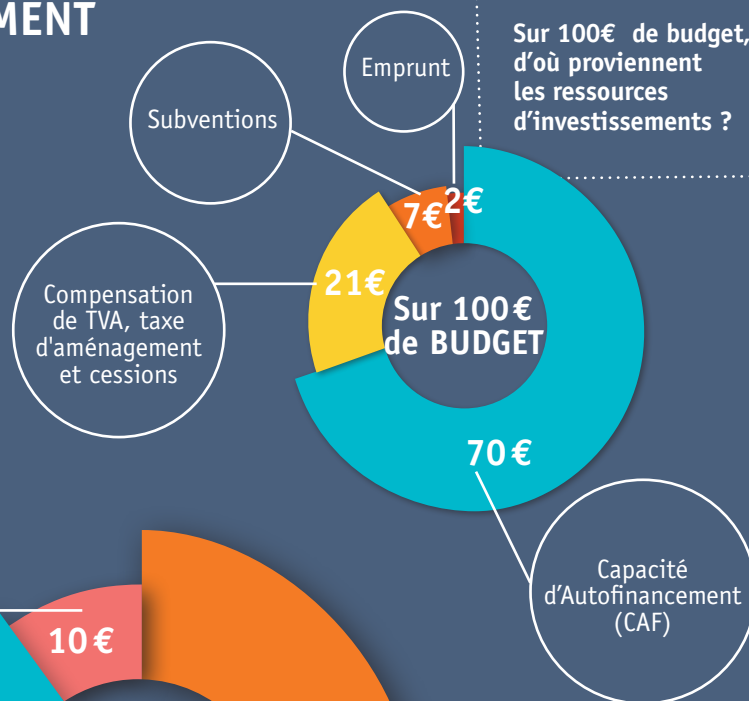
Ex : achat de mobiliers urbains, travaux d'amélioration de l'éclairage public.

L'entretien des infrastructures :

Entretien des voies communales notamment en campagne, des bâtiments et terrains de sports ; acquisition de terrains et bâtiments.



Sur 100€ de budget, d'où proviennent les ressources d'investissements ?



Capacité d'Autofinancement (CAF)

Les gros travaux :

Aménagement du bd Plage, du nouveau restaurant scolaire, de la liaison bourg et plage, de la réhabilitation du secteur nord de l'Église, du giratoire du Nignol, d'une salle multifonctions.

AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE LA PLAGE : LA TRANCHE 1 ACHEVÉE AVANT L'ÉTÉ



Travaux de renforcement du trait de côte



Comme prévu, la tranche 1 des travaux d'aménagement du boulevard de la Plage, réalisée entre le croisement avec l'avenue de l'Atlantique et l'allée des Dolmens, arrivera à son terme fin juin.

Le trait de côte renforcé

Conformément au Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL), des travaux de défense contre la mer ont été réalisés sur l'esplanade située à l'ouest du boulevard, au niveau du parking de la base nautique.

Ils ont consisté en la création d'une tranchée de 100 mètres de long et de plus de 4 mètres de profondeur dans laquelle ont été inclus, sur un film géotextile, d'immenses blocs de roches pouvant atteindre les 2 tonnes. Au total, pas moins de 2200 T de roches ont permis de renforcer le trait de côte. Une fois l'empierrement réalisé, le sable ainsi extrait, a été réutilisé.

Désormais, les entreprises s'attellent à la création de gradins dont la vocation est double : consolider les enrochements sans dénaturer le paysage et servir d'assises aux passants sur l'esplanade nouvellement créée pour accueillir des manifestations.

La dune préservée, le front de mer valorisé

L'accessibilité et la place du piéton se trouvent renforcées par la création d'une grande promenade côté plage.

D'ici fin juin, sur cette portion du boulevard refaite à neuf, le front de mer sera mis en valeur. Un platelage bois, accessible aux personnes à mobilité réduite, permettra de profiter du paysage naturel sans porter atteinte à la dune. L'aménagement proposé a ainsi été conçu en lien avec les services de l'État pour canaliser le cheminement des piétons et ne pas impacter l'évolution de la dune. Ultérieurement, des études seront menées pour suivre celle-ci. Du nouveau mobilier sera installé au début de l'été.

► **À noter :** dans le cadre de ces travaux d'aménagement, et avant de refaire la voirie, l'ensemble des réseaux humides et secs ont été vérifiés. De nombreux branchements ont été changés.

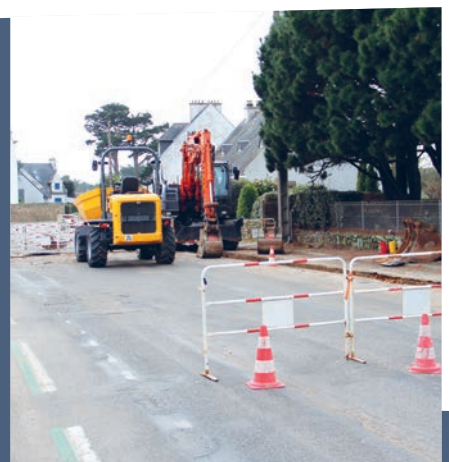


Travaux d'aménagement boulevard de la Plage

Les travaux d'aménagement se poursuivront dès le mois de septembre sur la tranche 2, qui s'étend de l'allée du Cromlech à la Pointe Churchill. Ils s'achèveront au Printemps. Avant cette grande phase d'aménagement, des interventions sur les réseaux souterrains, téléphoniques et électriques, sont déjà prévues sur cette tranche, entre avril et mai 2019. Ils n'entraîneront pas de fermeture de voie. ■

AVENUE DE LA POSTE : PRIVILÉGIER LES CIRCULATIONS DOUCES

Après l'effacement des réseaux, les travaux d'aménagement ont débuté. Ainsi, d'ici la fin du mois de juin, une piste bidirectionnelle dédiée aux cyclistes reliera le bourg et le giratoire des Salines. La fontaine du Douët sera valorisée et des massifs végétaux créés tout le long de l'avenue. Des perturbations en terme de circulation sont à prévoir d'avril à juin. **Plus d'infos : www.carnac.fr** ■





Démolition de la casquette

RÉHABILITATION DU SECTEUR NORD DE L'ÉGLISE : VALORISER LE PATRIMOINE ET FACILITER L'ACCESSIBILITÉ

Afin de favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, d'élargir les trottoirs et de conserver le flux de circulation de part et d'autre du bâtiment de l'Office de tourisme du bourg, la casquette de l'établissement a dû être complètement démolie. Conformément aux prescriptions des Architectes des Bâtiments de France, elle sera reconstruite sous forme d'une marquise (cf les photos du futur projet).

Des emmarchements permettront aux passants de s'asseoir pour admirer les éléments du patrimoine mis en valeur grâce au jeu de perspectives. Le pavage de l'église sera également refait.

Un nouveau muret a été construit à partir de pierres issues de la démolition de l'escalier et du parking des Lucioles. Ces pierres sont similaires à celles qui



Futur projet



Une marquise va être construite



composent la façade des immeubles carnaçois anciens. La réhabilitation du secteur s'effectue ainsi dans un souci de préservation et de valorisation du patrimoine existant.

Les travaux de la phase 1 seront achevés **au printemps**. ■

DES TRAVAUX PLURIANNUELS DANS LES 2 CIMETIÈRES

Épaulée par le CAUE (Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement), la ville de Carnac a lancé un **diagnostic de ses deux cimetières, Bellevue et St-Fiacre**, pour identifier les travaux à réaliser.

Objectifs : répondre à l'évolution des modes de vie des citoyens, aux problématiques d'accessibilité, d'entretien sans produits phytosanitaires, de perméabilité des sols et d'aménagement paysager.

Suite à ce diagnostic, les travaux ont débuté dès 2018. **Ils se poursuivent en 2019 dans les deux cimetières par l'aménagement des allées. À Bellevue, un nouveau columbarium sera créé dans le courant de l'année.** ■

PRATIQUE

- ▶ **À noter** : Les périodes de chantier indiquées, qui dépendent des aléas et des conditions météorologiques, sont données à titre indicatif. Les commerces restent ouverts. La Ville fait son possible pour limiter au maximum la gêne occasionnée et vous remercie de votre compréhension.
- ▶ Dans le cadre des nombreux travaux d'aménagement menés simultanément sur le territoire, retrouvez le **plan de circulation global** sur le site internet de la Ville **www.carnac.fr** ■

Désherbage zéro phyto et entretien des cimetières

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le désherbage dans les deux cimetières est réalisé par l'utilisation de binettes ou d'un matériel thermique. **Les citoyens sont invités à prendre part à l'entretien des parties communes des cimetières par l'utilisation de solutions alternatives aux produits phytosanitaires.**

Plus d'informations sur les solutions alternatives : **www.jardinier-autrement.fr** ■



La fibre optique, un investissement d'avenir

Elle délivre des débits de 100Mb/s à **1 Gb/s** quand la technologie cuivre (réseau téléphonique) n'atteint que très rarement les 30 Mb/s. Elle facilite ainsi l'accès à l'ensemble des services numériques (ex : 20 secondes suffisent pour télécharger un film contre 1 à 4 minutes avec L'ADSL). C'est pourquoi on parle de réseau Très Haut Débit. ■

FIBRE OPTIQUE : PREMIÈRE PHASE DE RACCORDEMENT AU TRÈS HAUT DÉBIT

2030 : c'est l'échéance visée par le projet Bretagne Très Haut Débit (THB) afin de raccorder 100% des foyers bretons à la fibre optique. Ce projet est financé par l'Europe, l'État, les Conseils Départementaux, les Communautés de Communes et le Conseil Régional. Fort de l'expérience de la phase 1 de déploiement de la fibre optique, celui-ci souhaite accélérer le déploiement du nouveau réseau lors des phases suivantes. Un appel d'offres, fixant les conditions de construction du réseau, est actuellement en cours pour les phases 2 et 3. L'échéance pourrait être ainsi ramenée à 2027.

Sur la commune, quelques quartiers du bourg devraient disposer de la fibre optique dès cette fin d'année 2019.

Une politique publique pour un aménagement du territoire équilibré et équitable

Le raccordement à la fibre optique demande la création d'un nouveau réseau donc des investissements conséquents.

Or, si les opérateurs privés de réseau sont prêts à investir sur leurs fonds propres dans les zones à forte densité de population (grandes agglomérations comme Vannes ou Lorient), **l'acteur public vient, par souci d'aménagement équitable du territoire, compléter l'initiative privée dans les zones moins denses et rentables.**

Quelques chiffres

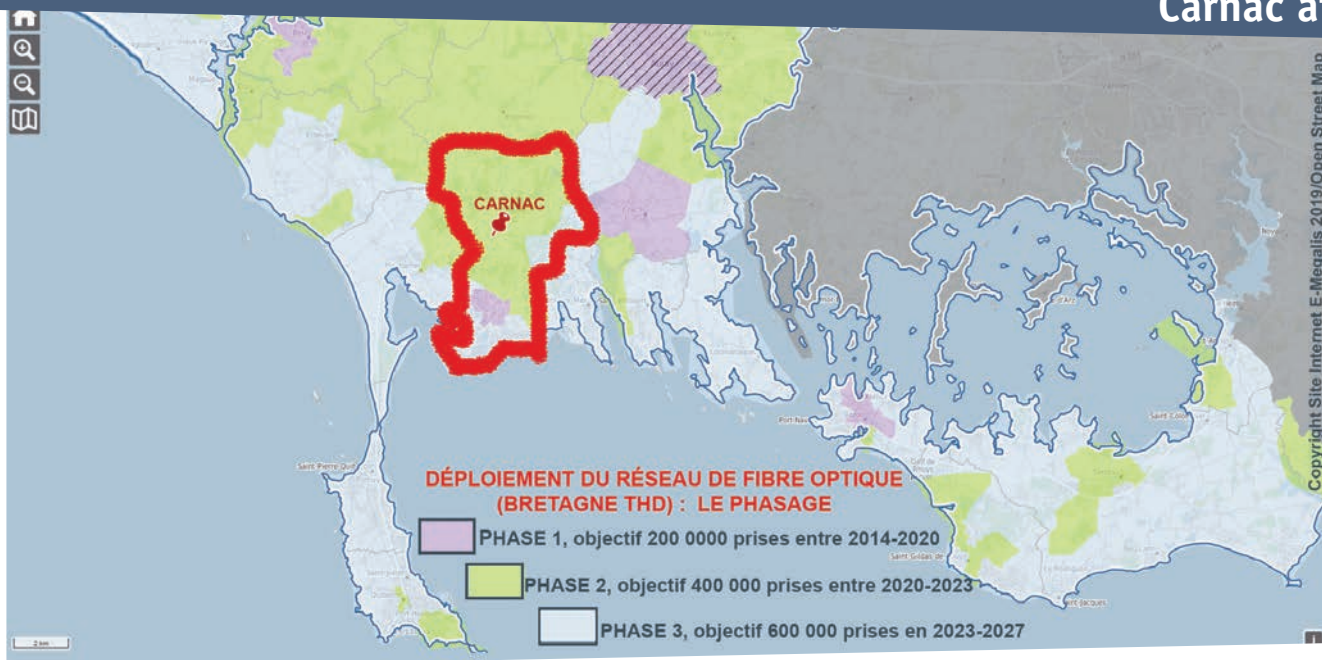
- **1 200 000 prises** doivent être créées d'ici 2027 pour raccorder l'ensemble du territoire breton à la fibre optique (projet Bretagne Très Haut Débit).
- **90%** du réseau en fibre optique breton est financé par l'acteur public, propriétaire. Ce réseau, une fois effectif, couvrira **60%** de la population régionale.
- **2 000€** : c'est le coût moyen pour la construction d'une prise (quelle que soit la densité de population ou la situation géographique). **445€** sont pris en charge par la Communauté de Communes.
- **À Carnac : 1 839 prises** seront déployées **en phase 1 et 1 272 en phase 2**. Cela représente, pour Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA), un investissement d'**1,4 millions d'euros**.

Les phases prévisionnelles de déploiement de la fibre optique à Carnac

Ces phases de déploiement **répondent à la stratégie territoriale définie par le département** en concertation avec l'ensemble des intercommunalités morbihannaises éligibles au Projet Bretagne Très Haut Débit.

Dans le Morbihan, le Conseil départemental a fait le choix de raccorder en premier les centres urbains de pôles et services.

Le syndicat mixte Mégalis Bretagne, désigné comme maître d'ouvrage par la Région, les 4 départements et les 59 intercommunalités, prend en charge la construction du réseau et donc la coordination des entreprises sur le terrain.



Les contraintes liées au déploiement du réseau

Les tâches sont nombreuses et longues à réaliser. Il faut creuser des tranchées, tirer du câble sur des kilomètres, négocier avec les propriétaires et les conseils syndicaux, effectuer des demandes d'autorisation auprès des Architectes des Bâtiments de France (etc) dans un contexte où les ressources tant humaines que techniques sont particulièrement difficiles à mobiliser. **L'ensemble de ces contraintes ont fait prendre un certain retard dans la première phase du projet.**

L'optimisation des deniers publics nécessite également un temps long de concertation (planification de travaux) et d'études. **À Carnac, Mégalis Bretagne explique que si certaines de ces études sont en cours de finalisation, les travaux de déploiement de la fibre optique sont suffisamment avancés dans le bourg pour que certains habitants et commerces aient accès au Très Haut Débit (THD) dès la fin 2019. ■**

À noter

- ▶ Suivez l'avancée du déploiement de la fibre optique sur le site de Mégalis Bretagne : www.megalisbretagne.org
- ▶ Une réunion publique sera programmée en présence des différents acteurs en cette fin d'année 2019.
- ▶ Pour toutes questions en lien avec le déploiement de la fibre optique, contactez l'intercommunalité Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) au **02 97 29 18 69** ■



Comment saurai-je que mon foyer/commerce peut être raccordé à la fibre optique ?

Vous serez tenus informés via les supports de communication de la Ville ou de la presse ou par les opérateurs de télécommunication, qui vous démarcheront directement dès que votre foyer/commerce sera éligible à la fibre optique. Au démarrage, des frais pouvant aller jusqu'à 130 euros, liés au raccordement de la fibre optique de la rue à votre domicile/lieu de travail, pourront potentiellement vous être facturés. Ensuite, vous aurez à payer vos abonnements liés à l'accès au THD.

▶ **À noter :** les frais d'accès aux services et les abonnements sont quasi équivalents à ceux d'un habitant d'une grande ville comme Rennes. ■

LA CULTURE POUR TOUS À CARNAC

Des rendez-vous et des actions sont menés au sein de la médiathèque et du Musée de Préhistoire pour faciliter l'accès à la Culture.

L'accessibilité du Musée de Préhistoire renforcée

Pour les personnes à mobilité réduite, l'accessibilité des salles du Musée a été améliorée par l'installation d'un interphone au portail d'entrée. Un fauteuil roulant et des sièges-cannes sont également à disposition des personnes ayant des difficultés à rester debout lors de leur visite.

Pour les personnes en situation de handicap mental, l'équipe du musée sollicite les conseils de l'association « Nous Aussi » (association française des handicapés intellectuels) afin d'améliorer son accessibilité. Des panneaux d'informations dessinés viendront prochainement compléter les panneaux de texte explicatifs dans les salles du Musée.

Lecture pour tous à la médiathèque

Dans le cadre du « Prix Facile à lire Bretagne 2019 », huit livres pour adultes, courts et simples, spécialement choisis pour (re)donner le plaisir de lire sont mis à disposition à la médiathèque. Découvrez un, deux, trois... huit livres et votez pour votre préféré d'ici le 31 août ! Rendez-vous le 30 avril, à 14h30, à l'auditorium pour la projection d'un film de Steven Spielberg. Inscriptions auprès du CCAS ou de la médiathèque.



Musée accessible

Dans la continuité des actions engagées depuis 2010 pour l'accessibilité, la médiathèque de Carnac a constitué une collection de livres audios enregistrés au format DAISY. Ces documents sont réservés à des personnes empêchées de lire en raison d'un handicap visuel, d'un handicap moteur, de dyslexie... Grâce à cette collection, les élèves dyslexiques du territoire peuvent participer au Prix des incorruptibles 2018-2019. Renseignements à l'accueil de la médiathèque. ■

LA CULTURE JAPONAISE MISE À L'HONNEUR À TERRAQUÉ



Des collégiens des Korrigans ont participé au plus important prix de lecture Manga de France en votant pour leur titre préféré et en participant au concours de la prochaine affiche. La médiathèque fera l'acquisition progressive des 3 séries Manga les plus plébiscitées par les collégiens carnacois. Évènement porté le collège public, Terraqué et une librairie carnacoise. ■

LE YACHT-CLUB DE CARNAC HONORÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE (FFV)

La FFV a attribué, dans le cadre du Salon nautique de Paris, le grand titre de l'École Française de Voile de l'Année au Yacht-Club de Carnac.

« Cette distinction démontre notre dynamisme dans le réseau des Écoles Françaises de Voile. Nous proposons nombre d'activités (apprentissage, découvertes, formations, pratiques loisirs et de compétitions) auprès d'un public varié (quel que soit l'âge et le niveau de pratique dans la discipline, y compris dans le cadre scolaire) dans le cadre d'un projet associatif qui souhaite répondre à l'évolution des pratiques. » tient à rappeler François Pédro, directeur du Yacht-Club. ■

À noter

- ▶ Plus de 700 passeports voile ont été délivrés en 2018 par le Yacht-Club.
- ▶ L'Euocat, grande fête du catamaran de sport portée par le Yacht-Club, qui attire chaque année une centaine de compétiteurs venus de toute l'Europe, aura lieu du 2 au 4 mai 2019.



L'équipe du Yacht-Club récompensée.



François Pédro

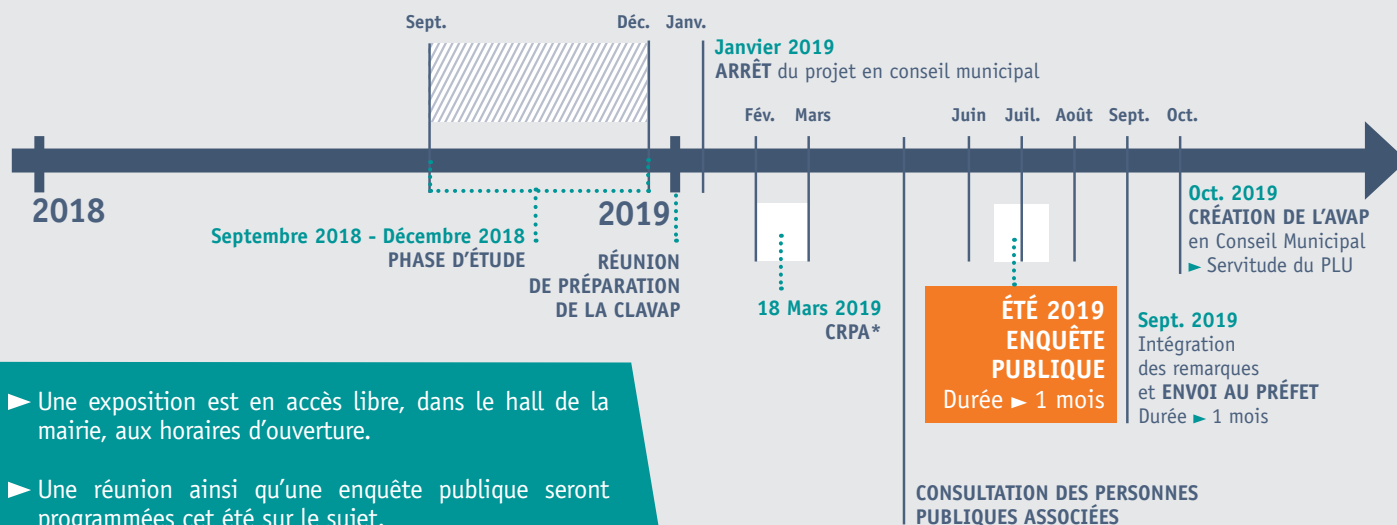


Le windsurfeur, Louis Giard, formé au Yacht-Club de Carnac, participera aux Championnats d'Europe 2019 et du Monde 2019 et 2020.

AVAP : LE PROJET ADOPTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL

L'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) définit comment mettre en valeur et protéger le patrimoine et l'architecture de la commune. Cet outil règlementaire concerne aussi bien les villas, les chapelles, les calvaires que les paysages. Annexé au Plan Local d'urbanisme (PLU), ce document devient opposable et confère au site le titre de « Site Patrimonial Remarquable » (SPR).

Calendrier prévisionnel



- ▶ Une exposition est en accès libre, dans le hall de la mairie, aux horaires d'ouverture.
- ▶ Une réunion ainsi qu'une enquête publique seront programmées cet été sur le sujet.
- ▶ Accédez à l'ensemble des documents de l'AVAP sur le site internet de la Ville www.carnac.fr ■

CRPA* : Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture

ET SI VOUS AIGUISIEZ VOTRE CURIOSITÉ ? PARTOUT, DANS CARNAC, UN PATRIMOINE INSOUÇONNÉ S'OFFRE À VOUS !



Villa illustrant l'architecture bretonne apparue dans l'entre-deux-guerres.

Dans les précédents numéros de Carnac Magazine, nous vous invitons à découvrir votre patrimoine autrement, par le biais d'une photo zoomée sur un détail. Dans celui de l'hiver 2018, nous vous présentions le détail d'un élément d'architecture d'une villa néo-bretonne.

Cette villa illustre l'architecture bretonne apparue dans l'entre-deux-guerres. Ce type de construction réintroduit les formes traditionnelles réinterprétées, pignons « retournés » en faux L, rampants en chevronnières, encadrement de baie en granite brut, arc en plein cintre ou en anse de panier, piliers cylindriques, lucarnes à fronton, couvertures en ardoise, tout en alliant des éléments nouveaux, tels que les bow-windows.

Le modèle architectural composite devient récurrent dans les zones pavillonnaires à partir des années 1950. On distingue plusieurs modèles à savoir : la villa de plan en faux L, la maison de type traditionnel, la villa d'influence Art Déco. Elles sont situées dans le bourg et à la plage. La répétition du type forme un ensemble paysager. Bâti avec jardin, implanté en recul ou à l'alignement, en ordre discontinu ; les clôtures sont réalisées en harmonie avec le bâti. ■

LE CCAS DE CARNAC : À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Carnac propose de nombreux services à destination des séniors, des personnes isolées ou handicapées afin de répondre aux besoins sociaux de chacun notamment au travers de la résidence autonomie, du Service d'Aide A Domicile (SAAD), du Transport A la Demande (T.A.D.) ou encore des animations mises en place pour resserrer le lien social et intergénérationnel. Ceci grâce à la compétence de professionnels et à l'engagement et la disponibilité de bénévoles.

La Résidence Autonomie : l'embellissement du cadre de vie



Création de bonhommes en pain d'épices

Située 20 chemin de Pouldevé à Carnac, la résidence autonomie « Anne Le Rouzic » accueille 60 personnes valides ou semi-valides de plus de 60 ans dans un cadre arboré. Le parc entourant la résidence va entamer sa mue au printemps pour faire de cet ensemble, un espace verdoyant au cœur du bourg de Carnac. Ouvert à l'ensemble de la population, il portera le nom de Marie-Thérèse Kerzerho en remerciement de son legs. Des aires seront aménagées avec des bancs et des tables faciles d'accès pour permettre de flâner ou de pique-niquer. Un boulodrome ainsi qu'un potager pour petits et grands seront créés. Le stationnement sera redéfini et deux places seront réservées pour les personnes à mobilité réduite.

Depuis décembre, dans sa salle de restauration, la résidence autonomie bénéficie d'un mobilier (tables, fauteuils, bahuts) entièrement renouvelé, financé à hauteur

de 50% par la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite & Santé Au Travail). Dans un cadre chaleureux, des tables de 4 à 6 personnes accueillent les résidents pour le déjeuner et le dîner. **Tout au long de l'année**, l'établissement peut aussi accueillir des **retraités de la commune, désireux de rompre la solitude ou ne souhaitant plus cuisiner, pour des repas en demi-pension**. Les cuisiniers de la résidence veillent à la confection et à l'équilibre des repas réalisés sur site. Pour plus de renseignements, s'adresser à la résidence autonomie au **02 97 52 04 24**.

Parmi toutes les animations réalisées au sein de l'établissement, les résidents ont de nouveau participé au **Téléthon** en 2018. **Un peu plus de 200€** ont ainsi été collectés grâce à la vente d'objets fabriqués en atelier « animations créatives » et aux bonhommes en pain d'épices confectionnés avec les enfants du centre de loisirs.

Le Service d'Aide à Domicile (S.A.A.D.) : l'accompagnement au quotidien

Le CCAS dispose d'un **Service d'Aide à Domicile (SAAD)** à destination des habitants de la commune âgés de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap et/ou sortant d'une hospitalisation. Son rôle est d'assurer au domicile des bénéficiaires la prestation la plus personnalisée qui soit, en fonction des habitudes de vie de chacun, tout en apportant une présence, un réconfort et un encouragement au maintien de l'autonomie.

Le SAAD de Carnac est composé de 16 aides à domicile diplômées, qualifiées et régulièrement formées, qui accompagnent les personnes dans les actes de la vie courante, comme le lever, le coucher, l'aide à la toilette, l'aide à la confection des repas, l'accompagnement à la vie sociale (courses, sorties extérieures), l'aide aux démarches administratives et l'entretien ménager du domicile. **En 2018, 203 personnes ont fait appel au SAAD.**

La banque alimentaire : le rendez-vous solidaire

La collecte nationale de la **banque alimentaire** s'est déroulée sur la commune de Carnac les 30 novembre et 1^{er} décembre derniers. Cet évènement fédérateur permet de collecter des denrées alimentaires et des produits de premières nécessités grâce à la générosité du grand public. C'est grâce à l'engagement et à la mobilisation des 53 bénévoles que les dons alimentaires sont recueillis pour être ensuite redistribués aux personnes en situation de précarité. Le résultat de la collecte 2018 s'élève à 2 tonnes 380 de produits, en hausse par rapport à 2017 (2 tonnes 039). 73 personnes soit 33 foyers sont bénéficiaires de la banque alimentaire. De nombreux partenaires participent à la banque alimentaire (supermarchés et épiceries).



Équipe de bénévoles

Des animations : le lien social

Des **animations** variées sont proposées tout au long de l'année par le CCAS aux retraités de la commune. Ces activités ont vocation, par le biais du divertissement, à tisser du lien social et intergénérationnel entre Carnacois.

Une centaine de personnes assiste chaque trimestre aux **séances de cinéma** proposées par le CCAS en partenariat avec le Lions Club et le cinéma de Carnac. Des films récents sont programmés au prix de 2€ pour les Carnacois de 70 ans et plus, avec un goûter offert, et de 4€ pour les personnes de moins de 70 ans ou hors commune (goûter non offert). Les prochaines projections auront lieu les mercredis 12 juin, 25 septembre et 11 décembre 2019, à 14h30, au cinéma. Inscriptions auprès du CCAS (possibilité de transport).

230 personnes se sont inscrites cette année pour participer au **repas des aînés** à la salle du Ménéac. L'action des bénévoles, en amont, a été encore une fois prépondérante notamment pour la préparation de la salle et la distribution des invitations... La décoration de la salle, des tables et des menus a été réalisée par les enfants du centre de loisirs. Le repas servi par les élus et les membres du Conseil d'administration du CCAS, s'est déroulé dans une ambiance musicale. Pour les personnes étant dans l'impossibilité totale de se déplacer jusqu'à la salle du Ménéac, 38 plateaux repas ont été portés à leur domicile par les élus.

Transport A la Demande (T.A.D.)

Il existe pour les Carnacois de plus de 65 ans, depuis leur domicile, afin de faciliter leurs déplacements sur Carnac et Auray. Ce service s'adresse aux personnes ne possédant pas de véhicule ou n'ayant pas le permis de conduire et plus généralement aux personnes retraitées ou handicapées. Il permet de faire ses courses, d'aller au marché ou à la médiathèque, de se rendre à ses rendez-vous médicaux ou autres... Le trajet coûte 1€ sur Carnac (2€ aller/retour) le mercredi et le vendredi matin, et 2€ le trajet sur Auray (4€ aller/retour) le lundi matin de 9h à 12h.

Une **extension du service du Transport A la Demande** est à l'étude pour multiplier les trajets déjà proposés. Par

exemple, véhiculer les personnes désireuses de déjeuner à la résidence autonomie ou de participer aux animations. Le CCAS est ouvert à toutes propositions de trajets ou de déplacements qui peuvent être utiles aux personnes sans moyen de locomotion.

Nouveauté : le service civique

Depuis cette année, le CCAS a mis en place le **service civique** qui permet à un ou une jeune de 16 à 25 ans de s'engager sans condition de diplôme, dans une mission d'intérêt général au sein d'une collectivité. Sa mission étant d'accompagner les personnes âgées dans leur vie sociale, citoyenne ou culturelle.

Aide aux familles

Le CCAS est aussi un service s'adressant aux familles carnaçoises avec la possibilité d'octroi d'aides facultatives (Fonds Solidarité Logement, restaurant scolaire...), d'accompagnement dans des démarches administratives (dossier de demandes de logement social, soutien alimentaire...). Des permanences sociales se tiennent dans les locaux du CCAS : assistante sociale, ADIL, mission locale, Néo 56...

Vos avis et vos idées sont prépondérants pour ajuster les actions du CCAS. N'hésitez pas à faire part de vos attentes pour améliorer la prise en charge de vos besoins. ■

CCAS de CARNAC
46 rue Saint-Cornély 56340 CARNAC
Tél. 02 97 52 85 02
accueilccascarnac@ccas-carnac.fr

Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (le mercredi : permanence téléphonique uniquement).

www.carnac.fr (rubrique santé solidarité) ■

Carnac à votre image

Durant plusieurs semaines, Carnac a ressemblé à un chantier à ciel ouvert, en raison des travaux réalisés en de nombreux secteurs de la commune : place de l'église et pourtour de l'office de tourisme du bourg, avenue de la Poste, boulevard de la Plage, parking de Port en Dro... La concomitance de ces travaux, auxquels se sont ajoutés des chantiers ponctuels liés au déploiement de la fibre optique ou au renforcement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, ont généré des nuisances pour les riverains ainsi que des difficultés de circulation que nous nous sommes efforcés de réduire au maximum. Parfaitement conscients de la gêne occasionnée, il nous a néanmoins semblé primordial de mener ces travaux à leur terme car ils font partie de nos engagements et sont essentiels à la revitalisation et à la mise en valeur de notre commune.

Certains d'entre eux, particulièrement impressionnants, se sont même déroulés sous le regard attentif de nombreux spectateurs, venus assister à la pose de rochers de plusieurs tonnes à l'emplacement de la brèche de Port en Dro, à la démolition de la casquette de l'office de tourisme du bourg,

ou encore à la redécouverte d'un puits datant du début du XX^e siècle sur le parvis de l'église Saint Cornély.

Ayant pour ambitions communes d'améliorer notre cadre de vie, de favoriser la déambulation piétonne ou cycliste et d'améliorer la circulation des personnes à mobilité réduite, ces travaux respectent un calendrier très strict, établi avec les riverains et commerçants lors de fréquentes réunions de concertation. Ainsi, ceux du bourg ne reprendront qu'après l'été, afin de permettre aux résidents et visiteurs de profiter pleinement des nouveaux aménagements et des nombreux produits et services proposés par les commerçants. Les travaux de l'avenue de la Poste et du boulevard de la Plage seront maintenus durant les vacances de printemps, afin d'assurer leur achèvement d'ici la saison estivale, mais limités à des tronçons ayant une moindre incidence sur la circulation et le commerce. Quant au futur restaurant scolaire, sa construction se poursuivra afin d'offrir dès le début de l'année 2020, aux enfants de l'école des Korrigans et de l'accueil de loisirs, une alimentation de qualité, issue à 50% de l'agriculture biologique, dans un cadre moderne, spacieux, lumineux et confortable.

Carnac, un souffle nouveau

Contre l'avis de la minorité municipale la commune a décidé d'acquérir plusieurs terrains situés à proximité de la zone de Montauban.

Ces terrains sont désignés dans le Plan Local d'Urbanisme comme « zone de protection constituant l'écrin naturel des alignements ». Ils se trouvent directement dans la perspective du Tumulus Saint Michel et jouxtent un chemin de promenade.

Alors pourquoi s'opposer à cette acquisition : parce que ces terrains sont malheureusement destinés à recevoir les déchets et matériaux actuellement stockés au Ménéac.

On envisage aussi de créer une aire de camping-cars sur les terrains situés à Kerabus, eux aussi protégés par le

PLU comme « formant le cœur de la protection du site mégalithique ».

Libérer le parking d'Iltertissen, c'est bien mais la commune possède des réserves foncières suffisantes, actuellement destinées à des opérations immobilières discutables, pour trouver des solutions plus respectueuses de l'environnement.

Comment la majorité municipale peut-elle bafouer un règlement d'urbanisme qu'elle a elle-même rédigé et se glorifier de la future AVAP pour aussitôt s'en exonérer ?

J Le Golvan-MF Bagard-JY Dereeper

Ensemble pour l'avenir de Carnac

Mars 2019, nous sommes à 1 an des prochaines échéances électorales. Des sujets nous interpellent :

- Dans nos villages cet automne, une campagne d'élagage a défiguré durablement nos arbres. Où est le respect de la nature ?
- Une aire pour la mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) a eu un avis favorable en conseil municipal. Protéger, valoriser notre environnement dans sa partie culturelle, historique, urbaine, paysagère et archéologique c'est bien ! L'appliquer : ce sera encore mieux... il y aura sûrement du travail et cela risque d'être très contraignant !

- Carnac en travaux... Cela va être superbe ! Question : c'est pour qui ? Les profiteurs seront-ils les payeurs ? Un coût exorbitant alors qu'il y aurait tant à faire pour les Carnacois résidant à l'année. Aujourd'hui les finances sont bonnes mais l'addition est à venir et ce chantier risque d'être inachevé pour la fin du mandat !
- Tâches trop lourdes : de nombreux maires locaux ne se représenteront pas l'an prochain. Carnac, 12 000 habitants DGF, un maire le week-end mais apparemment tout va bien. Alors qui croire ?...

Marc Le Rouzic, Olivier Bonduelle

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

En partenariat avec la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), syndicat professionnel agricole, **Carnac limite la prolifération des taupes, ragondins, chenilles processionnaires et frelons asiatiques**, potentiellement nuisibles à l'Homme, aux cultures, végétaux et produits végétaux. **Chacun, à son niveau, est invité à contribuer à cette lutte. Des actions concrètes peuvent être mises en place à l'approche du printemps. Vos élus référents se tiennent à votre disposition. Contact : 02 97 52 06 86. ■**

Infos sur www.carnac.fr



Lutte contre la chenille processionnaire du pin

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Le 26 mai prochain se dérouleront les élections européennes. 79 députés seront désignés pour représenter la France au Parlement européen. La procédure d'inscription sur les listes électorales a évolué depuis le 1^{er} janvier 2019. **Il vous est donc possible de vous inscrire jusqu'au 31 mars 2019 pour ces élections** sur présentation d'un ou plusieurs justificatif(s) de domicile et d'un justificatif d'identité. Infos : **02 97 52 06 86.**

► **À noter :** vérifiez bien à l'avance la validité des pièces que vous présenterez le jour de l'élection pour voter. ■

DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

PARTICIPATION CITOYENNE



Vous souhaitez devenir **réfèrent de votre quartier** auprès des forces de l'ordre du territoire ?

Toute personne intéressée peut prendre contact avec la brigade de gendarmerie ou proposer sa candidature à :

cob.carnac@gendarmerie.interieur.gouv.fr
ou par téléphone au **02 97 52 06 24.** ■

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

À compter du **1^{er} avril** et jusqu'au 30 septembre, le service État civil est ouvert **le samedi matin de 10h à 12h.** ■

ÉTAT-CIVIL

Au regard de la législation européenne sur le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), la Ville a décidé de ne plus diffuser les avis de naissances, mariages et décès. Elle vous remercie de votre compréhension. ■





► Salle comble pour la cérémonie des vœux. Après l'aubade du bagad, Olivier Lepick a évoqué les réalisations et les perspectives.



► Olivier Agogué et Isabelle Sandret-Leclercq ont été nommés administrateurs du Centre des Monuments Nationaux.



► Les 37 jeunes de Carnac et des communes voisines ont apprécié l'accueil des familles dans la ville jumelée Illertissen et leurs journées de ski.



► Aurélie Moufflarge a été nommée directrice de l'association « Paysages des Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan ».



► Le maire Olivier Lepick et Sylvie Robino, adjointe, ont honoré la doyenne Francine Leroux et le doyen Christian Gérard au repas annuel des 220 aînés carnacois.



► Les enfants de l'accueil de loisirs du Pôle Éducation Jeunesse ont réalisé les sets de tables pour la décoration du repas des aînés.